



DDTM des BOUCHES-DU-RHONE

**FORMULAIRE D'ÉVALUATION SIMPLIFIÉE
DES INCIDENCES NATURA2000**

**A JOINDRE OBLIGATOIREMENT AUX DOSSIERS
ADMINISTRATIFS**



A quoi ça sert ?

Ce formulaire permet de répondre à la question préalable suivante : mon projet est-il susceptible d'avoir une incidence sur les objectifs de conservation d'un site Natura 2000 ? Le formulaire doit permettre, par une analyse succincte du projet, d'une part, et des enjeux de conservation d'autre part, de démontrer que toute incidence du projet sur les objectifs de conservation d'un site Natura 2000 est exclue. **Si tel n'est pas le cas et qu'un doute subsiste sur d'éventuelles incidences, une évaluation plus poussée doit être conduite.**

Ce formulaire est à remplir par le **demandeur**, en fonction des informations dont il dispose (cf. p.7 : » ou trouver l'info sur Natura 2000? »). Ce formulaire fait office d'évaluation des incidences Natura 2000 lorsqu'il permet de conclure à l'absence d'incidence. Destiné à faciliter les obligations des personnes physiques menant de petits projets, il relève de l'exception et n'exonère pas d'un contact préalable avec la structure animatrice du site Natura 2000 lorsque le projet est situé dans un site natura 2000 ou à proximité immédiate. Au cas par cas, l'administration qui instruit le projet peut être amenée à demander les compléments d'information nécessaires.

Dans quels cas utiliser ce formulaire ?

Il est destiné surtout aux **personnes physiques** menant des **projets de faible ampleur** et il distingue deux cas :

Cas 1 (p. 2 et 3) :

L'emprise du projet est située entièrement à l'extérieur des sites Natura 2000,

Cas 2 (p. 5 et suivantes) :

L'emprise du projet est située tout ou partie dans un site Natura 2000 (dans ce cas prendre contact préalablement avec la structure animatrice du site natura 2000 concerné pour connaître les enjeux présents sur le secteur du projet et les environs)

Le demandeur doit s'efforcer de fournir au mieux de ses connaissances les renseignements requis pour que l'étude d'incidence soit validée par le service instructeur ou administration chargée d'autoriser le projet. Il convient de mettre des points d'interrogation lorsque le renseignement demandé par le formulaire n'est pas connu.

S'il ne peut être fait appel à un expert naturaliste professionnel, il est recommandé de se faire aider, si possible et en cas de besoin, par le tissu associatif local en matière de protection de l'environnement.

Coordonnées du demandeur :

Nom :
.....
Adresse :
.....
Téléphone : Fax :
Email :

1^{er} cas : projet localisé entièrement hors site Natura 2000

a. Nature et description du projet

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

b. Le projet comporte-t-il des **éclairages nocturnes** ? Si oui préciser la localisation, la technologie d'éclairage utilisée, l'orientation des faisceaux, le caractère permanent ou non de l'éclairage

.....
.....
.....

c. Y a-t-il sur la zone du projet des fossés, canaux, roubines, cours d'eau ou tout autre milieu aquatique (y.c. temporaire) ou humide ? Si oui, les faire apparaître sur le plan fourni et préciser la nature de la végétation associée, le cas échéant et préciser si le projet modifie ces milieux d'une quelconque façon

.....
.....
.....

d. **Essences concernées si des arbres sont supprimés** (préciser pour chaque espèce le nombre d'arbre concernés ou la surface concernée, ainsi que les plus gros diamètres relevés)

.....
.....
.....
.....

e. Localisation et cartographie

Joindre obligatoirement un plan du projet (plan de masse, plan cadastral, etc.), avec fonds de plan IGN au 1/25 000 . Les arbres supprimés et conservés doivent y être repérés.

Le projet est situé :

Nom de la commune : Département des Bouches-du-Rhône

Lieu-dit et adresse :

Site Natura 2000 les plus proches, dont les objectifs de conservation sont susceptibles d'être impactés :

A quelle distance ?

A (m ou km) du site (nom du site) : (FR93-----)

A (m ou km) du site (nom du site) : (FR93-----)

...

b. Etendue du projet

Surface :

Linéaire :

c. Période envisagée pour les travaux

.....
.....

d. Questions posées

En fonction des espèces ayant justifié la désignation des sites Natura 2000 voisins, les principales questions posées sont les suivantes :

Chauve-souris ou oiseaux

- le projet occasionne-t-il une coupure ou une discontinuité dans une trame boisée, une ripisylve ? porte-t-il atteinte à des haies ou alignements d'arbres ?

.....
.....
.....

- y a-t-il suppression de vieux arbres ou arbres à cavités ? (si oui joindre photos)

.....

- l'emprise du projet est elle en partie en bordure de milieux aquatiques ?

.....

- des gîtes à chauve-souris sont-ils présents (arbres, fissures de parois rocheuses et bâtiments inclus) ?

.....

- quelles espèces d'oiseaux utilisent ou fréquentent le site ?

.....

- y a-t-il des espèces d'oiseaux qui s'y reproduisent ?

.....

Insectes (à proximité immédiate des sites natura 2000)

- y a-t-il suppression de vieux arbres, arbres morts ou arbres à cavités ? (si oui joindre photos)

.....

e. Conclusion

Le projet envisagé

- est susceptible
- n'est pas susceptible

d'avoir des incidences sur les objectifs de conservation des sites Natura 2000 voisins pour la (les) raison(s) suivantes :

.....
.....
.....
.....
.....
.....

**Reconnaissance de terrain
effectuée le :.....**

Fait à

Par :

signature

Coordonnées du demandeur :

Nom : PITCH PROMOTION.....
Adresse : 75, rue Denis Papin, 13857 AIX-EN-PROVENCE cedex 3
Téléphone : 04 42 90 02 96..... Fax : 04 42 90 78 79.....
Email : fdumontet@pitchpromotion.fr.....

2ème cas : projet tout ou partie dans un site Natura 2000

*Si le site Natura 2000 bénéficie d'un document d'objectifs (DOCOB) approuvé, on trouvera dans celui ci la plupart des renseignements relatifs à la présence d'espèces ou d'habitats dont la protection est visée par Natura 2000.
Les DOCOB sont consultables en mairie ou sur le site internet de la DREAL PACA.*

0 Contact préalable avec la structure animatrice du site Natura 2000, chargée de la mise en œuvre du DOCOB

Avez-vous contacté l'animateur (recommandé) ? ...Non...

Avez-vous consulté le DOCOB du site Natura 2000 ?...Oui.....

L'animateur a-t-il porté à votre connaissance des enjeux particuliers
de conservation sur le secteur du projet ou alentour ? (préciser ci-dessous)
NB : la structure animatrice a seulement un rôle d'information et n'est chargée ni de contribuer à l'élaboration du dossier d'incidence ni de donner un avis sur celui-ci

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

1 Description du projet

a. Nature et description du projet (remplir également l'annexe jointe)

*La société PITCH PROMOTION envisage une opération de promotion immobilière (habitations collectives et individuelles) sur un terrain vierge d'environ 9 ha sur la commune d'ISTRES (13), en limite avec la commune de MIRAMAS.
L'emprise du projet est classée par le PLU d'ISTRES en zone 2AU5, destinée à une urbanisation différée.
Le projet consiste en la réalisation de 234 logements collectifs (dont 60 en R+1 et 174 en R+2) et 119 logements individuels en hameaux sans création de sous-sol.....*

-
.....
.....
.....
- b. Le projet comporte-t-il des **éclairages nocturnes** ? Si oui préciser la localisation, la technologie d'éclairage utilisée, l'orientation des faisceaux, le caractère permanent ou non de l'éclairage

En phase chantier, l'ensemble des opérations seront réalisées au maximum en période diurne. Si un éclairage est nécessaire, il sera utilisé des mâts d'éclairage pour travaux (led ou halogène), orientés vers le sol.

En phase habitée, les éclairages seront assurés de manière permanente par des lampadaires dont les faisceaux seront dirigés vers le sol.

- c. Y a-t-il sur la zone du projet des fossés, canaux, roubines, cours d'eau ou tout autre milieu aquatique (y.c. temporaire) ou humide ? Si oui, les faire apparaître sur le plan fourni et préciser la nature de la végétation associée, le cas échéant et préciser si le projet modifie ces milieux d'une quelconque façon

La zone du projet est parcourue par le canal de Craonne et le canal de Blaquignon. La végétation associée est constituée d'arbustes et de vieux arbres.

Le projet conservera ces cours d'eau ainsi que la végétation associée en laissant une bande de 4 m. non urbanisée de part et d'autre.

- d. **Essences concernées si des arbres sont supprimés** (préciser pour chaque espèce le nombre d'arbre concernés ou la surface concernée, ainsi que les plus gros diamètres relevés)

Les arbres et haies étant essentiellement présents le long des 2 canaux d'irrigation, ils seront conservés dans leur grande majorité.....

e. Localisation et cartographie

Joindre obligatoirement un plan du projet (plan de masse, plan cadastral, etc.), avec fonds de plan IGN au 1/25 000 . Les arbres supprimés et conservés doivent y être repérés.

Le projet est situé :

Nom de la commune : ...**ISTRES**..... Département des Bouches-du-Rhône

Lieu-dit et adresse : « **Mas Neuf Nord** » *Chemin de l'Autodrome*.....

Site Natura 2000 dont les objectifs de conservation sont susceptibles d'être impactés :

- A l'intérieur du site PITCH PROMOTION : *Crau Sèche – Crau centrale (FR9301595)*
- A 2,7 km du site PITCH PROMOTION : *Marais et zones humides liés à l'étang de Berre (FR9301597)*
- A 800 m du site PITCH PROMOTION : *Crau (FR9310064)*

f. Etendue du projet

Surface d'emprise au sol : environ 27 000 m².....

Linéaire :

g. Période envisagée pour les travaux

Le délai estimé des travaux s'élève à 3 ans.

h. Questions posées

En fonction des espèces ayant justifié la désignation des sites Natura 2000 voisins, les principales questions posées sont les suivantes :

Chauve-souris ou oiseaux

- le projet occasionne-t-il une coupure ou une discontinuité dans une trame boisée, une ripisylve ? porte-t-il atteinte à des haies ou alignements d'arbres ?

Le projet n'occasionnera aucune discontinuité dans une trame boisée ou ripisylve. Les haies seront d'ailleurs préservées dans la mesure du possible.

- y a-t-il suppression de vieux arbres ou arbres à cavités ? (si oui joindre photos)

Les vieux arbres ou arbres représentant de potentiels abris pour la faune seront conservés dans la mesure du possible.

- l'emprise du projet est elle en partie en bordure de milieux aquatiques ?

Les seuls milieux aquatiques sont les deux canaux (Craponne et Miouvin) qui seront conservés en l'état. Ces canaux, étant donné leur régime très intermittent (mise en eau et mise à sec brutales) et leur fort débit, ne favorisent pas le développement d'une grande biodiversité.

- des gîtes à chauve-souris sont-ils présents (arbres, fissures de parois rocheuses et bâtiments inclus) ?

Certains vieux arbres (haies longeant les canaux) peuvent potentiellement représenter des gîtes pour les chauves-souris. Ils seront conservés dans la mesure du possible.

- quelles espèces d'oiseaux utilisent ou fréquentent le site ?

Sur la base des informations disponibles (Faune PACA, Silène Faune), les oiseaux pouvant fréquenter le site et sous statut Natura 2000 (annexe I de la directive « Oiseaux » 2009/147/CE) sont : Circaète Jean-le-Blanc, Rollier d'Europe, Bruant ortolan, Alouette lulu, Petit-duc scops, Bondrée apivore, Engoulevent d'Europe, Pie-grièche écorcheur, Pipit rousseline, Grand Duc d'Europe.

Les oiseaux pouvant fréquenter la zone et n'étant pas sous statut Natura 2000 sont : Gobemouche gris, Traquet motteux, Huppe fasciée, Coucou geai, Tarier des prés, Linotte mélodieuse, Moineau friquet, Bruant proyer.

- y a-t-il des espèces d'oiseaux qui s'y reproduisent ?

De manière générale, ce cadre pourrait être utilisé pour la reproduction de passereaux, et plus précisément, les vieux arbres pourraient abriter la nidification du Petit-duc scops ou du Rollier d'Europe.

Insectes (à proximité immédiate des sites natura 2000)

- y a-t-il suppression de vieux arbres, arbres morts ou arbres à cavités ? (si oui joindre photos)

Pas de présence d'arbres morts. Les vieux arbres seront préservés.

2 Définition de la zone d'influence (concernée par le projet)

La zone d'influence est fonction de la nature du projet et des milieux naturels environnants. Les incidences d'un projet sur son environnement peuvent être plus ou moins étendues.

La zone d'influence est généralement plus grande que la zone d'implantation. Pour aider à définir cette zone, il convient de se poser les questions suivantes :

Cocher les cases concernées et délimiter cette zone d'influence sur la carte au 1/25 000ème ou au 1/50 000ème.

La zone d'influence a été supposée équivalente à celle de l'emprise du projet.

- Pistes de chantier, circulation
- Rupture de corridors écologiques (rupture de continuité écologique pour les espèces)
- Poussières, vibrations, bruit
- Comblement de vallons (influence sur l'aval ou la périphérie du projet)
- Perturbation d'une espèce en dehors de la zone d'implantation du projet
- Autres incidences

3 Etat des lieux de la zone d'influence

MILIEUX NATURELS ET ESPECES :

Renseigner les tableaux ci-dessous, en fonction de vos connaissances, et joindre une **cartographie de localisation approximative des milieux et espèces**.

Afin de faciliter l'instruction du dossier, il est recommandé de fournir quelques photos du site. Préciser ici la légende de ces photos et reporter leur numéro sur la carte de localisation.

Photo 1 : Entrée et chemin d'accès...

Photo 2 : Prairies et haies : partie Nord des parcelles.....

Photo 3 : Confluence Canal de Craponne et Canal de Miouvin.....

Photo 4 : Fossé en bordure sud de l'Emprise du projet.....

Photo 5 : Prairies et haies : partie Nord-Est des parcelles
.....

Photo 6 : Prairies et haies : partie Ouest des parcelles

Photo 7 : Prairies et haies : partie Sud-Est des parcelles

Photo 8 : Prairies et haies : partie Nord-Ouest des parcelles

TABLEAU HABITATS NATURELS :

(parmi les habitats présents, listés ci-dessous, distinguer les habitats naturels ayant justifié la désignation du site Natura 2000, faisant seuls l'objet de la présente évaluation, liste consultable dans le DOCOB ou à défaut sur

<http://natura2000.environnement.gouv.fr/regions/departements/DEPFR824.html>)

Remplissez en fonction de vos connaissances et des indications contenues dans le DOCOB

TYPE D'HABITATS NATURELS		Cocher si présent	Commentaires
Milieux ouverts ou semi-ouverts	pelouse pelouse semi-boisée lande garrigue / maquis autre :	X	La majeure partie de la zone d'étude est constituée de prairie de fauche.
Milieu forestiers	forêt de résineux forêt de feuillus forêt mixte plantation autre :	X	Les haies séparant les parcelles, notamment en bordure des canaux, sont constituées de frênes et également de cyprès.
Milieux rocheux	falaise affleurement rocheux éboulis blocs autre :		
Zones humides	fossé cours d'eau étang tourbière gravière prairie humide autre :	X X	Deux canaux et des fossés constituent le système d'irrigation des parcelles étudiées.
Milieu littoraux et marins	Falaises et récifs Grottes Herbiers Plages et bancs de sables Lagunes autre :		
Autre type de milieu		

TABLEAU ESPECES FAUNE, FLORE du ou des sites natura 2000 concernés :

(lister ici uniquement les espèces ayant justifié la désignation des sites Natura 2000 concernés, liste consultable dans le DOCOB ou à défaut sur <http://natura2000.environnement.gouv.fr/regions/departements/DEPFR824.html>)

Remplissez en fonction de vos connaissances ou des indications contenues dans le DOCOB

Pour les espèces végétales et animales (hors oiseaux), une présélection de l'ensemble des espèces ayant justifié les sites des Bouches-du-Rhône a été faite ci-dessous. Celle-ci n'a pas été faite pour les oiseaux. Dans tous les cas, se reporter à la liste des espèces ayant justifié les sites natura 2000.

GROUPES D'ESPECES	Nom de l'espèce	Présent ou potentiel ?	Autres informations (statut de l'espèce, nombre d'individus, type d'utilisation, avérée ou potentielle, de la zone d'étude par l'espèce...)	Nature et niveau de l'incidence
Amphibiens et Reptiles	Crapaud calamite	Probable	Annexe IV de la directive habitat Classés en « préoccupation mineure » sur les listes rouge UICN des espèces menacées Nationale et de PACA	Les milieux aquatiques rencontrés sont représentés par des canaux d'irrigation dont le régime très intermittent (mise en eau et mise à sec brutale) et le fort débit, sont peu favorables avec la reproduction des amphibiens. Les milieux seront en plus conservés. L'intérêt de la zone d'étude pour les reptiles réside dans la présence de milieux ouverts (de type prairies) associés à des haies.
	Rainette méridionale	Probable		
	Lézard des murailles	Très probable		
	Lézard vert occidental	Très probable		
Invertébrés	Cordulie à corps fin	Potentiel	Annexe IV Liste rouge nationale : vulnérable Annexe II Liste rouge nationale : préoccupation mineure Annexe IV Annexe II et IV Annexe II	La présence de prairies de foin de Crau rend potentiel un cortège entomologique original. La Diane (papillon protégé) est susceptible d'être rencontré en bordure des différents canaux. Elle a été notée à proximité immédiate (au sud de la zone d'étude) dans le cadre de l'état initial réalisé pour le projet de barreau de liaison entre la RN1569 et RD569N (source : ECO-MED, 2014). Enfin, les vieux arbres présents dans les haies sont favorables à la présence du Grand Capricorne.
	La Diane	Très probable		
	Damier de la succise	Peu probable		
	Magicienne dentelée	Probable		
	Grand Capricorne	Probable		
	Lucane cerf-volant	Probable		
Mammifères	Ecaille chinée	Probable	Annexe II	La zone d'étude présente un intérêt important en matière de gîte pour les chiroptères. De vieux arbres présents au sein des haies comportent des cavités favorables aux chiroptères. Les lisières et prairies constituant la zone d'étude sont très probablement intéressantes pour la chasse et le déplacement de certaines espèces de chauve-souris.
	Genette d'Europe	Peu probable	Annexe V Classés en « préoccupation mineure » sur les listes rouge UICN des espèces menacées Nationale	
	Grand Rhinolophe	Probable	Liste rouge nationale : quasi-menacée Liste rouge PACA : quasi-menacée	
	Minioptère de Schreibers	Probable	Liste rouge nationale : vulnérable Liste rouge PACA : quasi-menacée	
	Petit Murin	Probable	Liste rouge nationale : quasi-menacée Liste rouge PACA : quasi-menacée	
	Grand Murin	Peu probable	Liste rouge nationale : préoccupation mineure Liste rouge PACA : préoccupation mineure	
Petit Rhinolophe	Peu probable	Liste rouge nationale : préoccupation mineure Liste rouge PACA : quasi-menacée		

	Pipistrelle de Nathusius	Probable	Liste rouge nationale : quasi-menacée Liste rouge PACA : préoccupation mineure	
	Murin de Natterer	Probable	Liste rouge nationale : préoccupation mineure Liste rouge PACA : préoccupation mineure	
	Noctule de Leisler	Probable	Liste rouge nationale : quasi-menacée Liste rouge PACA : préoccupation mineure	
	Oreillard gris	Peu probable	Liste rouge nationale : préoccupation mineure Liste rouge PACA : quasi-menacée	
Plantes	Sabline de Provence	Absence sur emprise du projet		
Oiseaux (<u>lister uniquement ici les espèces ayant justifié la désignation des ZPS concernées</u>)	Milan Noir			L'intérêt de la zone d'étude pour les oiseaux réside dans la mosaïque de milieux bocagers (prairies et haies)
	Circaète Jean-le-Blanc	Probable	Liste rouge nationale : préoccupation mineure Liste rouge PACA : préoccupation mineure	
	Rollier d'Europe	Probable	Liste rouge nationale : quasi-menacée Liste rouge PACA : quasi-menacée	
	Bruant ortolan	Peu probable	Liste rouge nationale : vulnérable Liste rouge PACA : vulnérable	
	Alouette lulu	Probable	Liste rouge nationale : préoccupation mineure Liste rouge PACA : préoccupation mineure	
	Bondrée apivore	Peu probable	Liste rouge nationale : préoccupation mineure Liste rouge PACA : préoccupation mineure	
	Petit-duc scops	Probable	Liste rouge nationale : préoccupation mineure Liste rouge PACA : /	
	Engoulevent d'Europe	Peu probable	Liste rouge nationale : préoccupation mineure Liste rouge PACA : préoccupation mineure	
	Pie-grièche écorcheur	Probable	Liste rouge nationale : préoccupation mineure Liste rouge PACA : préoccupation mineure	
	Pipit rousseline	Peu probable	Liste rouge nationale : préoccupation mineure Liste rouge PACA : vulnérable	
	Grand-duc d'Europe	Peu probable	Liste rouge nationale : préoccupation mineure Liste rouge PACA : préoccupation mineure	
Le cas échéant, autres espèces remarquables animales ou végétales (à titre d'information)				

4 Incidences du projet

Reprendre sommairement ici les incidences potentielles du projet dans la mesure de vos connaissances.

Destruction ou détérioration d'habitat (= milieu naturel) ou habitat d'espèce (type d'habitat et surface) : **NON**

Concernant les habitats, la règle de l'évitement sera mise en place dans la mesure du possible. Les canaux d'irrigation et leur végétation riveraine, ainsi que les haies dont celles composées de vieux arbres, seront préservés.

Destruction ou perturbation d'espèces (lesquelles et dans quelles proportions) : **NON**, à ce stade, et en l'état actuel des connaissances.

Le projet s'efforcera de :

- adapter son calendrier des travaux au calendrier écologique ;*
- limiter et adapter son éclairage en phase chantier et en "phase habitation";*
- conserver les passages animaux prévus avec le projet du "barreau de liaison de Sulauze".*

5 Conclusion

Il est de la responsabilité du porteur de projet de conclure sur l'absence ou non d'incidences de celui-ci.

Le projet est-il susceptible d'avoir une incidence sur les objectifs de conservation des sites Natura 2000 concernés ?

NON : ce formulaire, accompagné de ses pièces, est joint au dossier administratif du projet et remis au service instructeur.

Préciser les raisons pour lesquelles le projet n'est pas susceptible d'avoir des incidences sur les objectifs de conservation des sites natura 2000 concernés :

*La partie du PLU (en annexe du formulaire cas par cas) présentant les résultats des prospections terrains permettant d'appréhender notamment l'impact du passage du « Mas Neuf Nord » en zone à urbaniser. **Cet impact est considéré comme modéré à faible sur les habitats naturels, la flore et la faune d'intérêt patrimonial ou ayant permis la désignation des sites NATURA 2000.***

Le projet respectera les prescriptions du PLU d'ISTRES et les recommandations de sa notice d'incidences environnementales (pré-diagnostic du "Mas Neuf Nord"), complétées des mesures découlant de l'étude d'incidence Natura 2000 du "barreau de liaison de Sulauze", et en particulier :

- maintien des canaux d'irrigation et de la végétation riveraine;
- adaptation du calendrier des travaux au calendrier écologique;
- limitation et adaptation l'éclairage en phase chantier et en "phase habitation";
- accompagnement par des experts écologues ;
- conservation des passages animaux prévus, en accord avec le projet du "barreau de liaison de Sulauze".

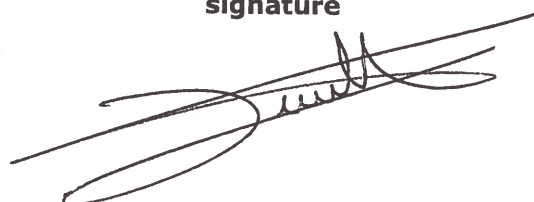
OUI : l'évaluation d'incidences doit se poursuivre. Un dossier plus poussé doit être réalisé. Ce dossier sera joint au dossier administratif du projet et remis au service instructeur.

Reconnaissance de terrain
effectuée le : ...14/02/18

Fait à ...Aix-en-Provence

PITCH PROMOTION
75, rue Denis Papin
13857 AIX EN PROVENCE Cedex 3
RCS Paris B 422 989 715

Par : PITCH Promotion
Fabien DUMONTET
signature



Où trouver l'information sur Natura 2000 ?

- Dans l' « Indispensable livret sur l'évaluation des incidences Natura 2000 » :

Sur le site internet de la DREAL :

http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr/rubrique.php3?id_rubrique=167

<http://www.paca.ecologie.gouv.fr/-Les-outils->

- Information cartographique CARTELIE :

http://cartelie.application.i2/cartelie/voir.do?carte=Natura2000&service=DDTM_13

(voir notice en page suivante)

- Dans les fiches de sites région PACA :

Sur le site internet Portail Natura 2000 :

<http://natura2000.environnement.gouv.fr/regions/REGFR82.html>

- Dans le **DOCOB (document d'objectifs) lorsqu'il est élaboré :**

Sur le site internet de la DREAL :

www.paca.ecologie.gouv.fr/DOCOB

- Dans le **Formulaire Standard de Données du site :**

Sur le site internet de l'INPN :

<http://inpn.mnhn.fr/isb/naturaNew/searchNatura2000.jsp>

- Après de l'animateur** du site :**

Sur le site internet de la DREAL :

<http://www.paca.ecologie.gouv.fr/Participer>

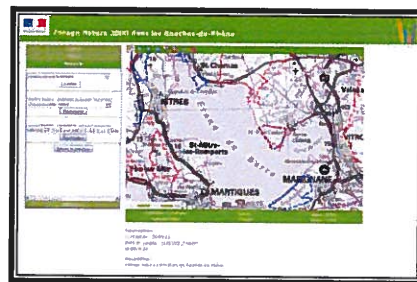
- Après de la **Direction Départementale des Territoires et de la Mer :**

<http://www.ddtm13.org/>

(voir l'onglet « Géolocalisation » pour contacter le service territorial concerné)

Cartélie Natura 2000 dans les Bouches-du-Rhône

[ICI >> lien inTERnet
http://cartelie.application.developpement-
durable.gouv.fr/cartelie/voir.do?carte=Natura2000&service=DD
TM_13](http://cartelie.application.developpement-durable.gouv.fr/cartelie/voir.do?carte=Natura2000&service=DDTM_13)



Notice

>> Pour une première utilisation regarder directement le texte « recherche », surligné en jaune ci-dessous

MENUS SITUES A GAUCHE DE LA FENETRE
(peuvent être déployés par simple clic)

Légende
Thèmes
Recherche
Préférences

>> **Légende**

fait référence aux sites désignés au titre de la directive Habitat ou Oiseaux

>> **Thèmes**

ne devrait pas servir ici, la carte ayant déjà été optimisée pour l'utilisateur

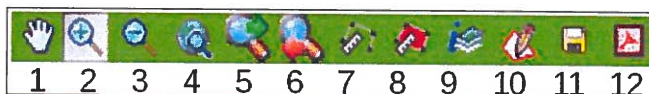
>> **Recherche**

- soit par commune,
- soit par site (Directive Oiseaux ou Habitats) : une fenêtre apparaît, il faut ensuite cliquer sur les jumelles



>> **Préférences**

- permet de choisir une échelle dans la liste ou de saisir une échelle au choix (NB : les fonds de plan de l'IGN ne s'affichent plus en-dessous de 1/ 10014)
- permet l'enregistrement d'une vue dans une liste en bas à gauche, pour éventuellement y revenir plus tard, en la sélectionnant



NAVIGATION SUR LA CARTE

- >> 1 : déplacer la vue dans n'importe quelle direction
- >> 2 : zoomer soit par un simple clic sur un point, qui sera le centre de la nouvelle vue, soit par un clic long dessinant un rectangle, pour définir la nouvelle vue,
- >> 3 : « zoom arrière » par un simple clic sur la loupe
- >> 4 : revenir à la vue globale du département
- >> 5 et 6 : revenir sur la vue précédente et vice versa

>> 7 : **mesurer une distance** entre 2 points ou d'un parcours : plusieurs points successifs peuvent être placés par simple clic (la distance cumulée apparaît en bas à droite) ; un double clic final valide le parcours total

>> 8 : **mesurer une surface** (même fonctionnement que 7)

>> 9 : **cliquer sur l'outil puis sur un point de la carte pour obtenir les informations d'appartenance à un ou plusieurs sites**

Fiches descriptives des sites

Un clic sur le **N° du site** permet d'accéder à la fiche correspondante sur le site web national <http://www.natura2000.fr>

DIRECTIVE HABITATS

N° du site Nom du site

FR9101405 LE PETIT RHONE

FR9101406 PETITE CAMARGUE

FR9301589 LA DURANCE

FR9301590 LE RHONE AVAL

FR9301592 CAMARGUE

FR9301594 LES ALPILLES

FR9301595 CRAU CENTRALE - CRAU SECHE

FR9301596 MARAIS DE LA VALLEE DES BAUX ET MARAIS D'ARLES

FR9301597 MARAIS ET ZONES HUMIDES LIEES A L'ETANG DE BERRE

FR9301601 COTE BLEUE - CHAINE DE L'ESTAQUE

FR9301602 CALANQUES ET ILES MARSEILLAISES - CAP CANAILLE ET MASSIF DU GRAND CAUNET

FR9301603 CHAINE DE L'ETOILE- MASSIF DU GARLABAN

FR9301605 MONTAGNE SAINTE VICTOIRE - FORET DE PEYROLLES - MONTAGNE DES UBACS - MONTAGNE D'ARTIGUES

FR9301606 MASSIF DE LA SAINTE BAUME

FR9301998 BAIE DE LA CIOTAT

FR9301999 COTE BLEUE MARINE

DIRECTIVE OISEAUX

N° du site Nom du site

FR9112013 PETITE CAMARGUE LAGUNO-MARINE

- FR9310019** CAMARGUE
- FR9310064** CRAU
- FR9310067** MONTAGNE SAINTE VICTOIRE
- FR9310069** GARRIGUES DE LANÇON ET CHAÎNES ALENTOUR
- FR9312001** MARAIS ENTRE CRAU ET GRAND RHÔNE
- FR9312003** LA DURANCE
- FR9312005** SALINES DE L'ETANG DE BERRE
- FR9312007** ILES MARSEILLAISES - CASSIDAIGNE
- FR9312009** PLATEAU DE L'ARBOIS
- FR9312013** LES ALPILLES
- FR9312015** ETANGS ENTRE ISTRES ET FOS
- FR9312017** FALAISES DE NIOLON
- FR9312018** FALAISES DE VAUFRÈGES

COMPLEMENTS POSSIBLES A LA DESCRIPTION SYNTHETIQUE DE VOTRE PROJET (2 pages)

Caractéristiques du projet	OUI / NON	Commentaires (nombre, dimensions...)	Mesure éventuelle de réduction/suppression d'incidences
BRUIT, FREQUENTATION HUMAINE			
chantier lourd => implique une réflexion sur le calendrier, afin d'éviter les périodes sensibles			
chantier léger			
bruit, engins motorisés			
fréquentation humaine conséquente			
REJETS			
rejets solides, macro-déchets			
rejets liquides (effluents)			
rejets gazeux, fumées, poussières			
EAUX			
modification des eaux de surface (drainage, turbidité, curage...)			
modification des eaux souterraines (pompage, pollution...)			
SOLS			
terrassements (remblais, excavation, reprofilage, compactage, sous-solage, enrochement...)			
forte artificialisation des sols (béton, goudron...)			
aires de stockage, parkings, bâtiments			
modification chimique des sols (épandage boues, engrais ...)			

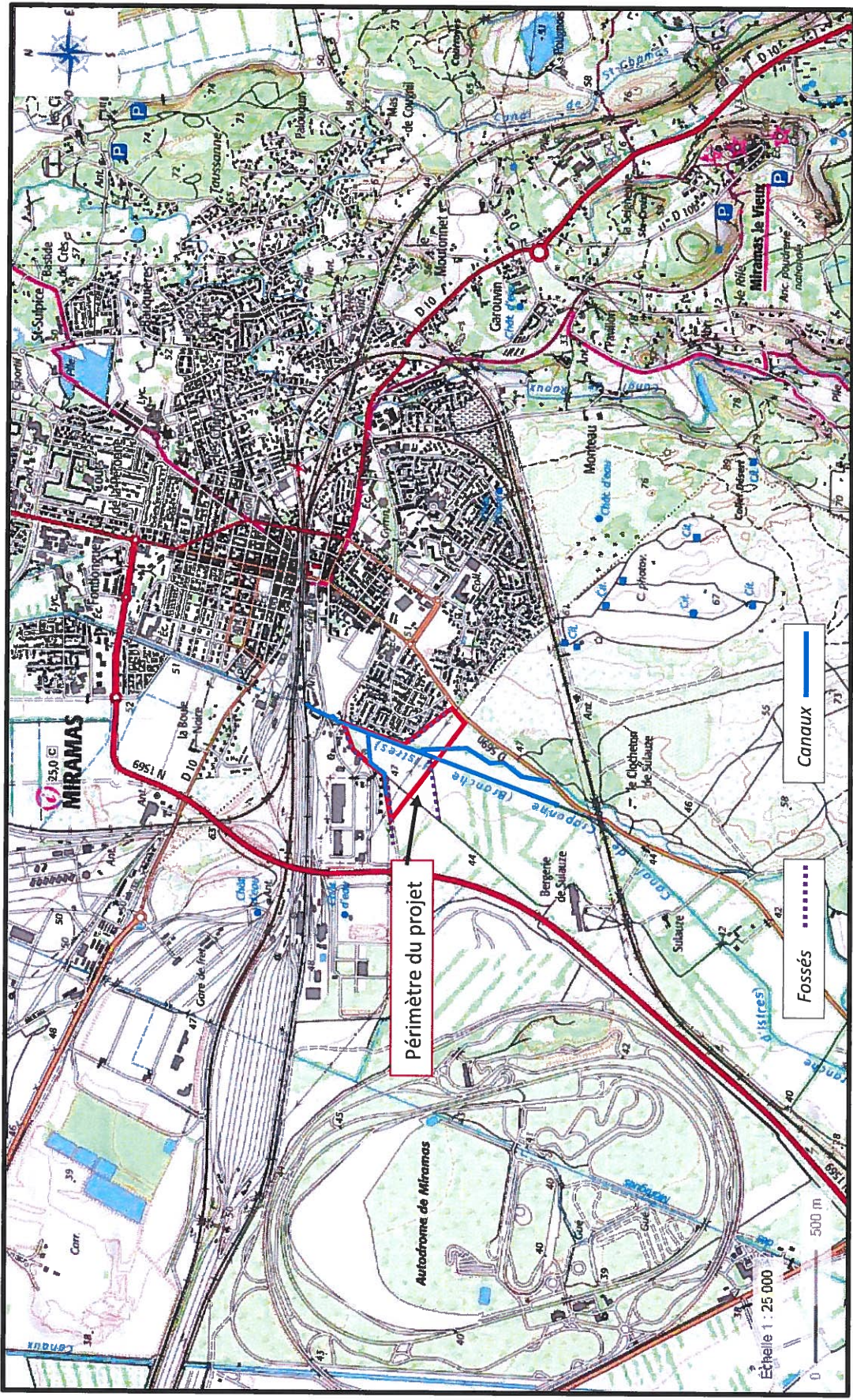
Caractéristiques du projet	OUI / NON	Commentaires (nombre, dimensions...)	Mesure éventuelle de réduction/suppression d'incidences
VEGETATION			
piétinement voire destruction de la végétation			
changement drastique de couvert végétal (défrichage, plantation...)			
brûlage			
DIVERS			
éclairage nocturne			
barrières, grillages => risque si peu perméables à la circulation des espèces			
obstruction de macro-cavités (grotte) ou de micro-cavités (trous dans vieux muret...)			
maats, pylônes, câbles aériens, pâles			
ouvrage hydraulique (micro-barrage, grand fossé, chenal...)			
ouvrage linéaire => risque si rupture de continuités écologiques (haies, zones humides...)			
voiries lourdes (routes, chemins carrossables)			
voiries légères (sentiers non carrossables)			

ANNEXE 1A

**LOCALISATION DU PROJET SUR UNE CARTE
IGN AU 1/25^{IEME}**



Localisation du projet sur la carte IGN au 1/25 000



ANNEXE 1B

PHOTOGRAPHIES DU SITE

Photographies du site (14 Février 2018)

